



Dans le cadre de la lutte contre le Covid -19, la reprise des activités de découverte de la nature sur la réserve naturelle du marais d'Yves s'accompagne des mesures et recommandations suivantes :

La réserve naturelle n'est pas en accès libre et tous les déplacements sur la réserve seront encadrés par un guide animateur préparé et attentif au respect des règles de distanciation.

La protection de tous, passe par le respect des «**mesures barrières**» :

- **Hygiène des mains** : des distributeurs de gel hydro alcoolique seront mis à disposition des visiteurs au Centre nature, maison d'accueil de la réserve et dans les observatoires.
- **Port du masque obligatoire** dans le Centre Nature, port du masque obligatoire lors des sorties terrain et lorsque la distanciation d'un mètre n'est pas possible. En accord avec les conditions du ministère de la culture il n'appartient pas à la LPO de fournir des masques aux visiteurs.
- Les visiteurs sont vivement encouragés à **apporter** leurs **matériels optiques** (jumelles, longue-vue) lors des activités de découverte.
- La **réservation** des visites est **obligatoire** auprès de l'OTSI de Châtelailon-Plage : 05 46 56 26 97.
- Les visiteurs privilégient l'achat en ligne des billets auprès des offices de tourisme de Châtelailon plage et de Fouras uniquement pour la sortie vélo.
- En cas de règlement en espèce, l'appoint sera à prévoir.
- L'accès aux toilettes ne sera pas possible.

Les visiteurs doivent se conformer aux règles applicables aux particuliers et aux consignes locales : l'accès au Centre Nature et aux animations proposées par l'équipe d'accueil est strictement conditionné au port d'un masque.